



Père défaillant besoin conseil juridique

Par **anfuhua**, le **28/02/2009** à **09:06**

Vous pourrez surement me conseiller!!! Tout d'abord je me présente: je suis veuve depuis 2004 du papa de mon 3ème enfant (8ans) et j'ai 2 autres enfants (15 et 13 ans), je vis seule, Deux problèmes concernant le géniteur de mes 2 grands se posent! Le premier concernant l'attitude de celui-ci envers ses enfants(je vais essayer d'être brève!): même si jusqu'à présent il respectait les droits d'hébergement il ne manifeste que très peu d'intérêt à leur égard faisant passer en priorité des activités non déclarées (en plus de son boulot) qui l'occupent journées, nuits et bien sûr grasses matinées !! Du coup il ne s'en occupe pas et les « plante » avec leur belle mère laquelle malheureusement pour eux ne leur apporte pas grand chose!!! Les loisirs dans lesquels ils sont engagés nécessitent le week-end des déplacements et il n'a pas que cela à faire de s'organiser pour eux, (ou les dépose et vaque à ses priorités), de les prendre en considération tout simplement ! Et du coup ça les « ennuie » terriblement! et veulent bien le voir mais pas trop tant ils sont pris en considération et du coup ça l'arrange, j'ai beau avoir essayé de lui expliquer intelligemment qu'ils avaient besoin de lui, qu'il leur consacre du temps, mais il ne trouve rien de mieux que de leur dire votre mère » me casse les....., je ne lui dit pas que j'ai des soucis ce week-end ou des chantiers, si vous parlez sur moi dans mon dos « je vous fracasse » mais les garçons ne sont pas idiots!! Je ne doute pas qu'il les aime mais ce ne sont pas des poissons rouges! Donc j'ai atterri avec le second chez le psy qui a rapidement cerné son souci et a convoqué le père pour lui dire votre fils ne va pas bien du tout, peut-on compter sur vous pour l'aider, son fils de lui dire tu ne t'occupes pas assez de nous et quand on vient tu n'es pas là IL S'EST LEVÉ ET S'EST « TIRÉ » et voilà il tourne la page ce garçon comme la première fois qu'il était parti lorsqu'ils avaient 2 ans et 1 mois et demi!!! Que faire pour ne pas me mettre hors la loi?? Les enfants veulent aller chez le juge mais c'est pas à la carte comme le voudraient les enfants « moi je veux bien le voir 2 jours et puis c'est bon » QUE ME CONSEILLEZ-VOUS?

Le deuxième concerne son investissement financier, pension non indexée depuis le jugement de 1997, et un refus de réévaluer la pension malgré les changements (moi veuve depuis 5 ans) et lui vivant avec quelqu'un (marié prochainement) avec un jeune enfant! Comment

procéder pour ne pas mélanger les problèmes?Qu'est ce qui est pris en compte comme revenus et charges pour réévaluer la pension? HELP!!!!!!Merci d'avance !!
Dire qu'il y a des pères qui crèvent d'envie de s'occuper de leurs enfants auxquels on met des bâtons dans les roues!!!